Le CCAP fixe les informations suivantes
L'entreprise du lot gros œuvre est gestionnaire du compte prorata

Le montant de sa rémunération pour cette tâche est fixé à 5,35% du total des dépenses engagées par l'ensemble des entreprises

Chaque entreprise doit verser un acompte provisionnel au compte prorata équivalent à 1,37 % du montant de son marché.

Montants des dépenses engagées au titre du compte prorata par les entreprises titulaires des lots :

Lot 2 Gros œuvre Façades	32 456.00 €
Lot 5 Menuiseries intérieure Extérieure Serrurerie	3 200.45 €
Lot 6 Cloisons doublage	456.00 €
Lot 10 Sol souple moquette	1 400.00 €
Lot 11 Peinture faux plafond signalétique nettoyage	6 234.00 €

Préparation des travaux ETUDE N° 3

SITUATION PROFESSIONNELLE :
Vous êtes assistant du conducteur de travaux de l'entreprise de gros œuvre, vous avez la charge d'établir le décompte final du compte prorata.

		Fichier Papier	Fichier Informatique
ON DONNE :			
Les renseignements complémentaires	**DE6**	**X**	
L'estimatif récapitulatif	**DE7**		**X**
Un Document réponse	**DR4**		**X**

ON DEMANDE :

Sur DR4 à l'aide du logiciel tableur :

3.1 : De calculer la part que chaque entreprise doit verser à l'entreprise gestionnaire du compte prorata

3.2 : D'effectuer une sortie imprimante au format A4 et d'effectuer une sauvegarde sous le nom **DR4_*n° de candidat***

ON EXIGE :
Des résultats précis au centime d'euro
Une présentation faisant apparaître clairement la situation de chaque lot vis-à-vis du compte prorata
Un coefficient de répartition précis à 10^{-6}

DE6